



ATTENTION

INFORMATION IMPORTANTE

**ZONE à RISQUE
de type Seveso**

Accès Règlementé

(Arrêté préfectoral 2018-DDT-SE N° 310 du 3 août 2018 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sur la commune de Draveil - Article L.515-16-8, Code de l'Environnement)

PPRT CIM-ANTARGAZ

(article II-2-3 du cahier des recommandations)

Suivant l'obligation faite aux propriétaires de pontons, nous vous indiquons l'existence,

sur ce mouillage et ce site,

d'un **danger technologique**

de type « zone à risques »

**Merci de vous conformer strictement aux prescriptions
de l'arrêté Préfectoral sus-cité**

Le Président du YCD et le Comité de direction